



Progetto co-finanziato dall'Unione Europea



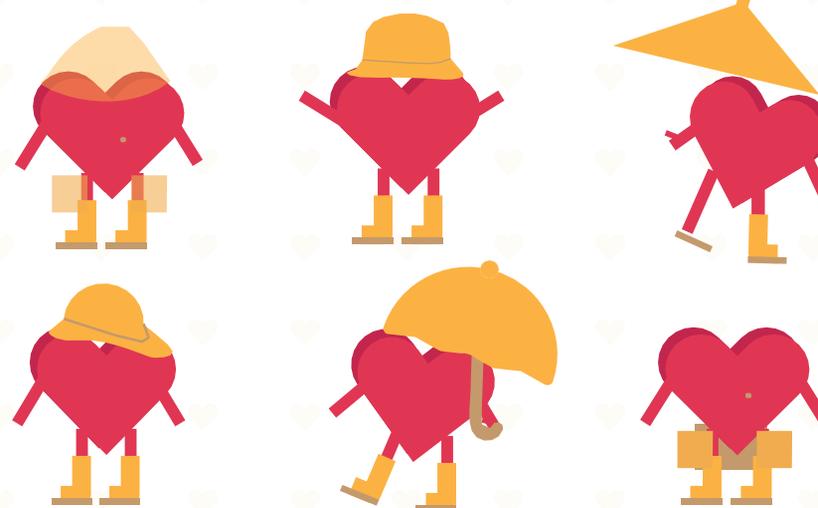
Regione Toscana



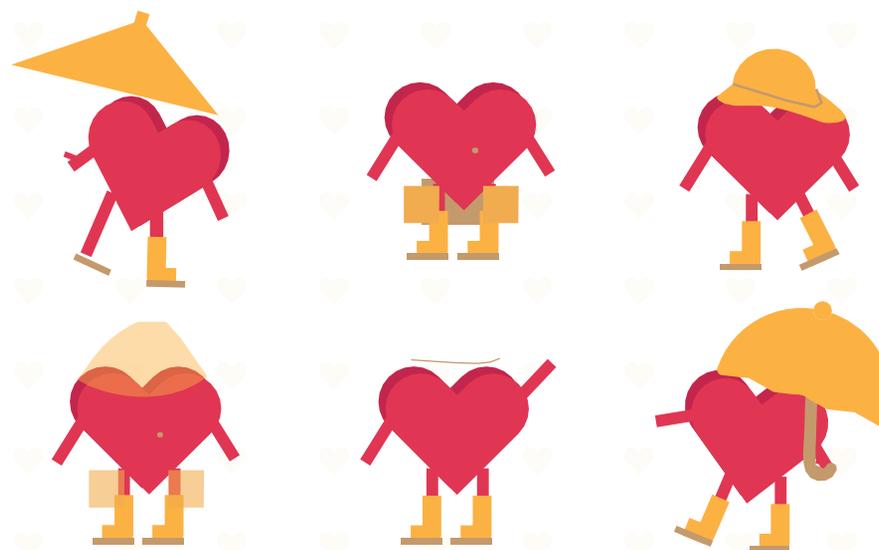
MINISTERO
DELL'INTERNO

FONDO ASILO, MIGRAZIONE E INTEGRAZIONE (FAMI) 2014-2020

Obiettivo Specifico 1. Asilo - Obiettivo Nazionale 1. Accoglienza/Asilo - lett. C - Potenziamento del sistema di 1° e 2° accoglienza-Tutela della salute-PROG-2103 "SPRINT2



CONTRACEPTION GRATUITE



Pour en savoir plus et trouver le centre de santé familial le plus proche de chez vous, rendez-vous sur:
regione.toscana.it/contraccezione-gratuita en plusieurs langues
sur : <https://icare.sanita.toscana.it/it/>

En Toscane la **contraception est gratuite** pour favoriser des choix conscients et protégés pour la vie affective et sexuelle des jeunes et des adultes, et pour réduire le risque de maladies sexuellement transmissibles et de grossesses non désirées.

♥ Qui a le droit

La contraception est gratuite pour les personnes inscrites au Service National de Santé, résidentes ou domiciliées en Toscane, y compris les titulaires du code STP (Étrangers Temporairement Présents) qui font partie des groupes de population suivants :

- es jeunes de 14 à 25 ans ;
- adultes entre 26 et 45 ans avec code d'exonération E02 - E90 - E91 - E92 - E93 - X01;
- les femmes âgées de 26 à 45 ans, dans les 12 mois suivant l'accouchement ou dans les 24 mois suivant l'interruption de grossesse.

Et aussi pour les jeunes jusqu'à 25 ans inscrits à l'Université de Florence, Pise, Sienne et à l'Université pour étrangers de Sienne, titulaires de la carte d'étudiant universitaire unique - Etudiant de Toscane.

♥ Comment obtenir une contraception gratuite

Si vous avez entre 14 et 24 ans, contactez les centres santé pour jeunes. Si vous avez entre 25 et 45 ans, contactez les centres de santé familiales.

L'accès est direct, c'est-à-dire sans demande d'un médecin, il suffit de fournir au personnel de la clinique la documentation qui vous donne droit à la contraception gratuite (carte de santé pour les résidents ou domiciliés en Toscane ou carte d'étudiant ou STP, certificat d'exemption, lettre de sortie hôpital).

Pour en savoir plus et trouver le centre de santé familial le plus proche de chez vous, rendez-vous sur:

regione.toscana.it/contraccezione-gratuita en plusieurs langues sur :
<https://icare.sanita.toscana.it/it/>

♥ Quels sont les contraceptifs gratuits disponibles

Aujourd'hui, il existe différentes méthodes de contraception, basées sur des principes différents, mais la meilleure de toutes n'existe pas. Le choix dépend de vos besoins et de vos croyances, mais surtout de votre état de santé. Le personnel soignant du centre de santé, à qui vous vous adresserez, pourra vous aider à choisir celui qui vous convient le mieux. Les contraceptifs gratuits disponibles sont :

- la pilule estrogénique et progestative
- le patch transdermique
- l'anneau vaginal
- les dispositifs intra-utérins avec et sans hormones (spirales)
- le dispositif sous-cutané
- les préservatifs

♥ Comment avoir une contraception d'urgence ou la "pilule du lendemain"

Après un rapport sexuel non protégé ou insuffisamment protégé et à risque de grossesse non désirée, il est possible de recourir à la contraception d'urgence ou à la "pilule du lendemain". Il n'est pas nécessaire de prendre le médicament immédiatement après le rapport à risque, mais il est préférable dans les 24/72 heures qui suivent et en tout cas au plus tard 120 heures.

Les médicaments pour la contraception d'urgence sont gratuits pour les mêmes catégories énumérées ci-dessus. Vous pouvez contacter le centre de santé le plus proche de chez vous, aux jours et heures de présence du gynécologue, pour la prescription et la disponibilité du médicament. Les jours de fermeture du centre de santé, vous devez vous présenter aux urgences où le médicament vous sera administré.

La "pilule du lendemain" n'est pas une méthode sur laquelle fixer la contraception.